



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 13 mai 1998 — N° 178

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

13 mai 1998

13 mai 1998

Le mercredi 13 mai 1998

N° 178

La séance est ouverte à 10 h 07.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

L'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1998-1999.

Avant que le débat ne s'engage, M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée, à la suite d'une réunion avec les leaders des groupes parlementaires, de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint: cinq minutes sont accordées à chacun des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par les députés indépendants pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1998-1999.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, le débat se poursuit au-delà de 12 heures.

Ce débat terminé et l'Assemblée ayant statué sur les motions de censure et sur la motion du ministre des Finances présentée à la fin du discours sur le budget, les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1998-1999 sont mis aux voix. Des votes par appel nominal sont exigés sur ces rapports regroupés ainsi que sur le projet de loi de crédits qui fait suite à ce débat.

À la demande de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, ces votes sont reportés à la période des affaires courantes de la présente séance.

13 mai 1998

À 12 h 12, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 04.

Moment de recueillement

M. le Président communique et dépose:

Une lettre, en date du 13 mai 1998, qu'il a reçue de M. Farrah, whip en chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de Mme Gagnon-Tremblay, députée de Saint-François, à la fonction parlementaire de chef de l'opposition officielle et la reconfirmation des députés de Brome-Missisquoi, des Îles-de-la-Madeleine, de Châteauguay et de Papineau à leur poste respectif de leader parlementaire, de whip, de leader adjoint et de whip adjoint de l'opposition officielle.

(Dépôt n° 1617-980513)

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Ménard, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 432 Loi modifiant l'article 21 du Code civil et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

13 mai 1998

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 271 Loi remplaçant la Charte de la Ville de Sainte-Foy — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 23 juin 1998.

(Dépôt n° 1618-980513)

M. Côté (La Peltrie) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 271, Loi remplaçant la Charte de la Ville de Sainte-Foy.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 271 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Dépôts de documents

M. Chevette, ministre des Régions, dépose :

Le rapport annuel du Secrétariat au développement des régions, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1619-980513)

Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de la Société de la Place des Arts de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 août 1997.

(Dépôt n° 1620-980513)

M. Ménard, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de l'Office des professions du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars

13 mai 1998

1997.

(Dépôt n° 1621-980513)

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport d'activités de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1622-980513)

M. Jolivet, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le rapport annuel 1996-1997 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre soit déféré à la Commission des affaires sociales pour étude;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Cette motion est adoptée.

M. le Président dépose :

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 13 mai 1998.

(Dépôt n° 1623-980513)

Dépôt de pétitions

Sont déposés trois extraits de pétition concernant la Société d'habitation du Québec et la protection des HLM :

13 mai 1998

—le premier, extrait d'une pétition signée par 92 résidents du 6800 boul. Gouin Est à Montréal-Nord, par M. Parent (Sauvé);

(Dépôt n° 1624-980513)

—le deuxième, extrait d'une pétition signée par 378 citoyens et citoyennes du comté de Louis-Hébert, par M. Côté (La Peltrie);

(Dépôt n° 1625-980513)

—le troisième, extrait d'une pétition signée par 141 citoyens et citoyennes du comté de Matapédia, par Mme Doyer (Matapédia).

(Dépôt n° 1626-980513)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède aux votes reportés, lors des affaires prioritaires de la séance de ce jour, sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1998-1999 et sur le projet de loi de crédits qui fait suite à ce débat.

Est d'abord tenu le vote sur les rapports regroupés des commissions. Ces rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 212 en annexe)

Pour: **61** Contre: **40** Abstention : **0**

Puis est tenu le vote sur la motion présentée par M. Jolivet, leader du gouvernement, au nom de M. Landry, ministre des Finances, proposant la présentation, l'adoption du principe et l'adoption du projet de loi n° 418, Loi n° 3 sur les crédits, 1998-1999.

La motion est adoptée par le vote suivant :

13 mai 1998

(Vote n° 213 en annexe)

Pour: **61** Contre : **40** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 418 est adopté.

Motions sans préavis

Mme Carrier-Perreault, ministre déléguée aux Mines et aux Terres, propose :

QUE cette Assemblée souligne la tenue de la Semaine minière, activité permettant aux Québécoises et aux Québécois de mieux connaître l'importance économique de cette industrie qui génère 17 000 emplois directs et représente une valeur de production de 3,5 milliards de dollars en 1997.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, convoque :

—la Commission des institutions, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 406, Loi modifiant le Code des professions.

M. Pinard, vice-président, donne l'avis suivant :

—la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de faire le point sur les mandats d'initiative en cours.

13 mai 1998

AFFAIRES DU JOUR

Motions du gouvernement

M. Brassard, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et leader adjoint du gouvernement, au nom de M. Jolivet, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques sur la «Déclaration de Calgary, notamment en ce qui a trait à une future entente cadre sur l'union sociale, et ce, en regard des droits et compétences de l'Assemblée nationale, du gouvernement du Québec et des revendications historiques de ces derniers», à compter du 2 juin 1998 et, qu'à cette fin, entende les individus et groupes suivants :

- Jean Allaire
- Pierre Blache
- Henri Brun
- André Burelle
- François Chevrette
- Jean-François Desbiens
- Christian Dufour
- Nicole Duplé
- Jacques Frémont
- Alain Gagnon
- Patrice Garant
- Micheline Labelle
- Guy Lachapelle
- Guy Laforest
- Andrée Lajoie
- Simon Langlois
- Vincent Lemieux
- Jacques-Yvan Morin
- Pierre Noreau
- Ghyslain Otis
- Pierre Patenaude
- Réjean Pelletier
- Daniel Proulx
- Guy Rocher
- Claude Ryan
- Charles Taylor
- André Tremblay
- Luc Tremblay
- Yves Vaillancourt
- José Woehrling
- l'Action démocratique du Québec
- le Parti libéral du Québec
- le Parti québécois

13 mai 1998

QU'une période de soixante minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque individu soit de vingt minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de quarante minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de trente minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de soixante minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes soit membre de la commission pour la durée du mandat;

Au surplus, que la ministre de l'Éducation, le ministre d'État de l'Économie et des Finances et la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité soient également membres de ladite commission pour la durée du mandat;

QUE les individus et organismes transmettent au Secrétariat des commissions leurs mémoires, au plus tard le jeudi 28 mai 1998.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : cinq minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et cinq minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions ne seront pas limitées.

Suit le débat sur la motion de M. Brassard.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

13 mai 1998

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 404, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 404 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 404 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

À 18 h 01, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 14 mai 1998, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

13 mai 1998

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1998-1999 :

(Vote n° 212)

POUR - 61

Barbeau	Campeau	Gaulin	Morin
Baril	Caron	Gendron	<i>(Nicolet-Yamaska)</i>
<i>(Arthabaska)</i>	Carrier-Perreault	Harel	Paquin
Beaudoin	Charest	Jolivet	Paré
Beaulne	Chevrette	Julien	Payne
Beaumier	Cliche	Jutras	Pelletier
Bélanger	Côté	Lachance	Perreault
<i>(Anjou)</i>	Désilets	Laprise	Rioux
Bertrand	Deslières	Laurin	Rivard
<i>(Charlevoix)</i>	Dion	Leduc	Robert
Blackburn	Dionne-Marsolais	Léger	Rochon
Blais	Doyer	Lelièvre	Saint-André
Boisclair	Duguay	Léonard	Signori
Bouchard	Facal	Létourneau	Simard
Boucher	Gagnon	Malavoy	Trudel
Boulerice	Garon	Ménard	Vermette
Brassard			

CONTRE - 40

Béchar	Chenail	Frulla	Loiselle
Bélanger	Cherry	Gagnon-Tremblay	Maciocia
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Ciaccia	Gautrin	Marsan
Benoit	Copeman	Gauvin	Mulcair
Bergman	Cusano	Gobé	Ouimet
Bissonnet	Delisle	Houda-Pepin	Paradis
Bordeleau	Dumont	Lafrenière	Parent
Bourbeau	Farrah	Lamquin-Éthier	Poulin
Brodeur	Filion	Leblanc	
Chagnon	Fournier	Lefebvre	

13 mai 1998

Sirros

Vaive

Vallières

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, au nom de M. Landry, ministre des Finances, proposant la présentation, l'adoption du principe et l'adoption du projet de loi n° 418, Loi n° 3 sur les crédits, 1998-1999 :

(Vote n° 213)

(Identique au vote n° 212)